



PROJET URBAIN GRATTE-CIEL NORD

Ateliers thématiques du samedi 28 novembre 2009

Atelier 2 – commerces, logements, équipements

L'atelier a réuni une vingtaine de personnes autour de Laurent Marquet et Caroline Vilette de CVL, avec la participation de Chafia Tifra, maire adjointe au commerce et à l'artisanat.

La thématique du commerce a largement dominé les échanges de l'atelier, compte tenu de la présence de commerçants exerçant sur le site du projet. Des revendications particulières ont donc été exprimées en préalable au débat.

Sur quinze questions posées, dix concernaient la problématique commerce, deux le logement, trois les équipements.

Principaux sujets abordés

Concertation et présentation d'hypothèses

L'hypothèse du déplacement du Monoprix semble perçue par de nombreuses personnes comme une certitude. Cette situation génère des difficultés pour la direction du magasin par rapport à ses clients et son personnel. Celle-ci aurait préféré que cette hypothèse ne soit pas rendue publique.

Il est rappelé que la ville de Villeurbanne et le Grand Lyon ont souhaité privilégier les acteurs déjà présents sur le site à l'implantation d'une troisième enseigne. Les deux acteurs potentiels sont connus de tous et la décision définitive n'est pas prise ; le temps de la concertation ne se limite pas à des scénarios intangibles, elle doit mettre en débat les hypothèses de travail.

Expropriation, relogement

Plusieurs commerces implantés sur le site expriment leur inquiétude quant à la procédure prévue pour leur déplacement. Il est rappelé le contexte juridique de la Zac ainsi que la volonté de négocier à l'amiable pour l'ensemble des personnes et activités concernées. Un planning plus précis est néanmoins souhaité par les participants.

Stationnement et développement commercial

Le nombre de places de stationnement proposé semble insuffisant au regard des surfaces commerciales attendues, notamment si « Carrefour » est l'enseigne locomotive. Il est rappelé la volonté de maintenir une offre de stationnement en sous-sol, mais celle-ci sera limitée pour rester cohérent avec l'objectif de privilégier les circulations douces.

Relation entre commerces du centre et commerces de quartier

Plusieurs participants s'inquiètent du risque encouru par les commerces de quartier, dès lors que l'attractivité du centre-ville est renforcée. Il est répondu à cette inquiétude que la ville de Villeurbanne a engagé une étude ayant pour objectif de dynamiser les commerces de proximité, site par site. La volonté de la collectivité est au contraire de renforcer les pôles commerciaux de quartier.

Logements : quelle typologie et pour quel public ?

Les illustrations présentées par Christian Devillers sont perçues comme des images de logements de standing. La ville de Villeurbanne exprime sa volonté de privilégier la mixité à l'intérieur des futurs programmes d'habitation : mixité sociale en respectant le pourcentage de logements sociaux existant à Villeurbanne (au dessus du pourcentage prévu dans la loi) et mixité générationnelle.

Les équipements sur le site

Il est rappelé que le CIO sera relogé sur site. Le lycée et le gymnase seront agrandis. Une école et une crèche seront construites. Les participants expriment le souhait de la construction de locaux permettant d'accueillir des associations.

